



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance ordinaire du 5 juin 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le cinquième jour du mois de juin 2017.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Denise Roy
Lynda Poulin
Marjolaine Deblois

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire
Mario Boily
Patrice Giguère

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire André Labbé.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Administration générale et greffe

- 2.1. Adoption du procès-verbal 1er mai 2017
- 2.2. Adoption des comptes
- 2.3. Calendrier séance
- 2.4. 357-2017: Alarme anti-intrusion
- 2.5. 2017-04 Diesel clair et huile à chauffage
- 2.6. Signature contrat de travail cadre
- 2.7. Commandites (Fondation Santé Beauce-Etchemin)

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

- 3.1. Rapport urbanisme
- 3.2. Lumières de rue
- 3.3. Projet développements résidentiels
- 3.4. Dérogation mineure 290 Rang 10 Est
- 3.5. Demande CPTAQ 280 rang Huit Est
- 3.6. Servitude lot 5 458 792

4. Travaux publics

- 4.1. Abat poussière
- 4.2. Surveillance de chantier - réfection rte 275 RIRL
- 4.3. Contrat laboratoire RIRL
- 4.4. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM)
- 4.5. Patch asphalte

4.6. Plainte 147 8e rang Ouest

5. Sécurité public et incendie

5.1. Rapport d'intervention mai 2017

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1. Comité de transition et de concertation OMH

6.2. Ordinateur bibliothèque

6.3. Subvention Horizon des aînés

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

9. Divers

9.1. Lecture de la correspondance

9.2. Rapport des organismes

10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 88-06-2017

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

Adoptée

2. Administration générale et greffe

2.1 Adoption du procès-verbal 1er mai 2017

Résolution 89-06-2017

Il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le procès-verbal du 1er mai 2017 soit adopté tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère.

Adoptée

2.2 Adoption des comptes

Résolution 90-06-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Dominique Giguère, soit autorisée à payer la liste des comptes au 31 mai 2017 au montant de 101 270.55\$.

Adoptée

2.3 Calendrier séance

Résolution 91-06-2017

ATTENDU QUE les prochaines élections municipales se déroulent dimanche le 5 novembre;

ATTENDU QUE la loi prévoit la possibilité de demander un nouveau dépouillement ou un nouveau rescencement des votes jusqu'au 9 novembre;

ATTENDU QUE les candidats élus ne peuvent être proclamés avant le 9 novembre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE modifier la date de l'assemblée du conseil du mois de novembre, soit le 13 novembre au lieu du 7 novembre prévu au calendrier.

Adoptée

2.4 357-2017: Alarme anti-intrusion

Résolution 92-06-2017

ATTENDU QUE l'article 62 de la Loi sur les compétences municipales accorde aux municipalités le pouvoir d'adopter des règlements en matière de sécurité;

ATTENDU QUE le Conseil désire réglementer l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme anti intrusion sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QU'il est nécessaire de remédier aux problèmes provoqués par le nombre élevé de fausses alarmes;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 1er mai 2017;

ATTENDU QU les membres du conseil ont pris connaissance du présent règlement 357-2017 sur les systèmes d'alarme anti-intrusion et renoncent à sa lecture;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le règlement 357-2017 sur les systèmes d'alarme anti-intrusion soit adopté.

Adoptée

2.5 2017-04 Diesel clair et huile à chauffage

Résolution 93-06-2017

ATTENDU QUE le contrat de fourniture en diesel clair et huile à chauffage arrive à échéance le 14 août 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander des soumissions par appel d'offres sur invitation tel que requis par la loi pour le contrat de fourniture de diese clair et huile à chauffage.

Adoptée

2.6 Signature contrat de travail cadre

Résolution 94-06-2017

Il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser Mme Dominique Giguère, directrice générale et M. André Labbé, maire, à signer les contrats de travail pour les cadres de la municipalité tel que négociés, soit celui Dominique Giguère, Mélissa Chrétien et Denis Boily.

Adoptée

2.7 Commandites (Fondation Santé Beauce-Etchemin)

Résolution 95-06-2017

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accorder une aide financière de 125\$ à la Fondation Santé Beauce-Etchemin pour la campagne 2017-2018.

Adoptée

3. Aménagement, urbanisme et hygiène du milieu

3.1 Rapport urbanisme

Le rapport des permis émis pour le mois de mai 2017 est déposé au conseil tel que préparé par la responsable de l'urbanisme, Mme Mélissa Chrétien.

3.2 Lumières de rue

Résolution 96-06-2017

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des demandes d'ajout de lumières de rue aux endroits suivants:

- Intersections des rangs Un et Quatre avec la route 275;
- Intersection rang Huit avec La Grande Ligne;

- Rue de la Fabrique, à la hauteur du 111.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'ajouter des lumières de rue aux intersections des rangs Un et Quatre avec la route 275 et à l'intersection du rang Huit avec La Grande Ligne;

D'accepter les frais liés à la demande d'ajout d'éclairage des voies publiques chez Hydro-Québec;

DE refuser la demande pour la rue de la Fabrique considérant que la norme pour la municipalité est d'une lumière aux deux poteaux dans le périmètre urbain.

Adoptée

3.3 Projet développements résidentiels

Résolution 97-06-2017

ATTENDU QUE deux nouveaux projets de développements résidentiel dans la municipalité sont présentement en pourparlers avec deux promoteurs différents;

ATTENDU QUE la municipalité désire prendre entente avec ces deux promoteurs;

ATTENDU QUE des ententes ont déjà été faites par le passé convenant que la municipalité construisait la rue et que le promoteur versait une redevance représentant la moitié du terrain à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE convenir d'une entente avec les deux promoteurs en s'inspirant des anciennes ententes, soit que la municipalité s'occupe de la construction de la rue et qu'elle demande une redevance aux promoteurs représentant 90\$/pied linéaire de la façade du terrain vendu;

D'autoriser Dominique Giguère, directrice générale et M. André Labbé, maire à signer ces dites ententes.

Adoptée

3.4 Dérogation mineure 290 Rang 10 Est

Résolution 98-06-2017

ATTENDU QUE monsieur Mathieu Breton veut implanter une maison mobile sur son terrain situé au 290, rang Dix Est ;

ATTENDU QUE l'implantation d'une maison mobile hors d'un parc de maisons mobiles doit être faite parallèlement à la voie de circulation selon le règlement de zonage 324-2014 ;

ATTENDU QUE la maison mobile doit être parallèle au solarium déjà existant et que celui-ci n'est pas parallèle à la voie de circulation ;

ATTENDU QUE la maison mobile ne sera pas apparente de la voie de circulation ;

ATTENDU QUE monsieur Mathieu Breton demande une dérogation pour permettre l'implantation de sa maison mobile non parallèle à la voie de circulation pour ainsi la rendre conforme au règlement d'urbanisme de la municipalité ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la dérogation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter la dérogation mineure demandée par M. Mathieu Breton pour sa propriété du 290 rang Dix Est.

Adoptée

3.5 Demande CPTAQ 280 rang Huit Est

Résolution 99-06-2017

ATTENDU QUE M. Richard Labbé est un résident de notre municipalité et que la demande vise une modification des limites de la propriété qu'il utilise à des fins résidentielles et celles utilisées à des fins agricoles;

ATTENDU QUE cette modification vise à régulariser également l'emplacement du puit d'eau du demandeur;

ATTENDU QUE le lotissement et l'aliénation d'une partie des lots 4 341 121 et 4 341 119 du cadastre du Canton de Cranbourne, dans la circonscription foncière de Dorchester, dont les superficies de terrain à échanger sont toutes deux de 686 m²;

ATTENDU QUE, suite à cette modification, la superficie du lot utilisée à des fins résidentielles sera toujours de 0.3716 hectares et la superficie du lot utilisée à des fins agricoles sera toujours de 51.39 hectares;

ATTENDU QU'acquiescer à la présente demande ne causerait pas de préjudices supplémentaires au milieu agricole environnant;

ATTENDU QUE le projet est conforme aux orientations municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'approuver la demande de Monsieur Richard Labbé.

Adoptée

3.6 Servitude lot 5 458 792

Résolution 100-06-2017

ATTENDU QUE des travaux de prolongement de ponceau ont été réalisés par Ferme Franguimel;

ATTENDU QUE ce prolongement se situe sur la propriété de Ferme Franguimel;

ATTENDU QUE la municipalité devra faire l'entretien de ce prolongement et a besoin d'une servitude de passage pour le faire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser Dominique Giguère, directrice générale et M. André Labbé, maire, à signer la servitude sur le lot 5 458 792.

Adoptée

4. Travaux publics

4.1 Abat poussière

Résolution 101-06-2017

CONSIDÉRANT les nombreuses plaintes des résidents du 10e Rang Ouest par rapport à la poussière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'épandre de l'abat poussière deux fois par été dans le 10e rang Ouest.

Adoptée

4.2 Surveillance de chantier - réfection rte 275 RIRL

Résolution 102-06-2017

ATTENDU QUE des travaux sont réalisés sur la route 275 dans le cadre du programme RIRL;

ATTENDU QU'une offre de service a été déposé par WSP pour la surveillance du chantier au coût suivant:

- 3950\$ (forfaitaire) pour la surveillance bureau par un ingénieur incluant la réunion de démarrage et le compte rendu, l'assistance lors de la réalisation des travaux, visites lors des travaux, les directives du changement, les demandes de paiement, la réception des travaux, l'appel d'offres pour un laboratoire et coordination durant les travaux et déplacement;
- 4875\$ (budgetaire) pour la surveillance chantier par un technicien incluant la présence à temps partiel d'un technicien au chantier pour la durée du délai court (20 jours), soit environ 4 jours à temps plein pour le ponceau et 3 semaines à 2 visites de +/- 5 heures par semaine, la tenue

d'un journal de chantier, le suivi des quantités et la coordination avec le laboratoire;

ATTENDU QUE ces coûts étaient prévus au projet déposé dans le programme RIRL;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE mandater la firme d'ingénierie WSP pour la surveillance bureau et chantier pour les travaux sur la route 275 dans le cadre du programme RIRL.

Adoptée

4.3 Contrat laboratoire RIRL

Résolution 103-06-2017

ATTENDU QU'un appel d'offre a été lancé pour les travaux de laboratoire dans le cadre des travaux du programme RIRL sur la route 275;

ATTENDU QUE les prix soumis incluant les taxes sont:

Labo S.M. inc	7 230.45\$
Laboratoire d'Expertises de Québec ltée	8 518.27\$
Groupe ABS	5 788.99\$
Englobe Corp.	5 070.06\$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Denise Roy et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE donner le mandat de laboratoire à Englobe corp au montant de 5 070.06\$.

Adoptée

4.4 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM)

Résolution 104-06-2017

ATTENDU QUE le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARM) est une aide financière accordée pour l'amélioration ou la construction de routes municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain St-Hilaire et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander un montant de 50 000 \$ au député de Beauce-Nord et au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adoptée

4.5 Patch asphalte

Résolution 105-06-2017

ATTENDU QUE la Municipalité désire donner un contrat pour des rapiçages d'asphalte aux endroits suivants:

- Rue Langevin à la hauteur de la Caisse Desjardins;
- Réparation des entrées d'eau creusées;
- Rue Bélair en arrière de la Caisse Desjardins;
- Le stationnement du Centre Curé Larochelle;
- Pont dans le rang Huit Ouest à la hauteur de M. André Fecteau;
- 100 pieds à la fin de la portion asphalté du 10e Rang Ouest;
- Une largeur de 40 pieds en face des portes du garage municipal.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE demander des soumissions pour de pavage par appel d'offres sur invitation tel que requis par la loi..

Adoptée

4.6 Plainte 147 8e rang Ouest

Résolution 106-06-2017

ATTENDU QUE des travaux de pavage ont été réalisés à l'été 2016 dans le 8e Rang Ouest;

ATTENDU QUE M. Paul Ruel, résident du 8e Rang Ouest, n'est pas satisfait de l'ajustement de son entrée suite aux travaux de pavage;

ATTENDU QUE M. Ruel a corrigé son entrée en ajoutant du gravier supplémentaire pour être entièrement satisfait;

ATTENDU QUE M. Ruel demande à la Municipalité de lui rembourser un demi voyage de 0 - 3/4, soit 148.87\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mario Boily et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

DE refuser la demande de M. Ruel considérant que les réparations ont été faites suite au pavage par l'entrepreneur et qu'elles avaient été jugées satisfaisantes par la Municipalité.

Adoptée

5. Sécurité public et incendie

5.1 Rapport d'intervention mai 2017

Résolution 107-06-2017

Il est proposé par Patrice Giguère et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'accepter le rapport mensuel de mai 2017 du service incendie tel que préparé par le directeur incendie, Robert Ruel.

Adoptée

6. Loisir, organismes et activités culturelles

6.1 Comité de transition et de concertation OMH

Résolution 108-06-2017

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC Robert-Cliche ont convenu que les Offices municipaux d'habitation du territoire de la MRC se regrouperaient, sur une base volontaire, au niveau du territoire de la MRC;

ATTENDU QUE le processus de regroupement nécessite la mise en place d'un CA provisoire, aussi appelé Comité de transition et de concertation;

ATTENDU QUE chaque municipalité concernée doit nommer un administrateur qui siégera sur ledit CA provisoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE Denise Roy siégera sur le CA provisoire (aussi appelé Comité de transition et de concertation) pour le regroupement des OMH du territoire de la MRC Robert-Cliche.

Adoptée

6.2 Ordinateur bibliothèque

Résolution 109-06-2017

ATTENDU QUE l'ordinateur utilisé par la bibliothèque doit être remplacé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marjolaine Deblois et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'utiliser une partie du budget affecté à l'achat de volume pour le remplacement de l'ordinateur.

Adoptée

6.3 Subvention Horizon des aînés

Résolution 111-06-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

De présenter le projet "Transfert des acquis" dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

D'autoriser Mme Dominique Giguère, directrice générale et M. André Labbé, maire, à signer la demande de financement standardisé de subvention.

Adoptée

7. Affaires nouvelles

8. Période de questions

Aucune question dans la salle.

9. Divers

9.1 Lecture de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.

9.2 Rapport des organismes

Les conseillers concernés font un rapport des organismes: l'O.T.J., le H.L.M. et le Centre Curé Larochelle.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 110-06-2017

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 21h35.

Adoptée

Je, André Labbé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Labbé,
Maire.

Dominique Giguère,
Directrice générale.